

MYMSC.COM EST MAINTENANT DISPONIBLE

NOUVEAU PORTAIL CLIENT POUR LA DECLARATION DES INSTRUCTIONS VGM

Le 6 juin 2016

MSC annonce le lancement de son nouveau portail client : 'myMSC' permettant la déclaration en ligne des instructions VGM en prévision de la réglementation SOLAS effective au 1^{er} juillet 2016.

Le site sera enrichi de nouvelles fonctionnalités pendant l'année 2016 et proposera une gestion complète de vos échanges avec MSC. De nouveaux services seront offerts, notamment la transmission et modification de documents, les bookings et shipping instructions ou demandes de corrections au manifeste.

D'autres nouveautés seront intégrées : les demandes de taux de fret, les avis d'arrivées, les schedules, les clôtures, les taux de change.

MyMSC est un outil complémentaire aux autres portails de e-commerce existants comme INTTRA, GT NEXUS et CargoSmart. Toutes ces solutions ont pour objectif de proposer un accès 24h/24h et 7j/7j à vos documents et aux autres informations indispensables pour vous permettre des gains de temps significatifs dans la saisie et l'envoi de vos données.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre agence MSC localement ou, visiter notre site : msc.com/ebusiness

MSC Bordeaux : 05 57 92 66 00 - MSC Brest : 02 51 10 58 00 - MSC Dunkerque : 03 28 26 32 00 - MSC Le Havre : 02 32 74 68 00 - MSC Lyon : 04 37 43 63 00
MSC Marseille : 04 91 14 17 00 - MSC Montoir : 02 51 10 58 00 - MSC Paris : 01 53 64 63 00 - MSC Rouen : 02 32 81 71 00